CAPL du 8 juin 2012
Tableaux d'avancement catégorie B

Déclaration liminaire

Nous siégeons aujourd'hui après les élections du 6 mai dernier où une majorité de citoyens a décidé de mettre fin à l'entreprise de destruction sociale, de division et de discrimination menée par Nicolas Sarkozy et son gouvernement.

Cela nous fonde à réitérer notre exigence d'arrêt des réformes qui dégradent le service public et vont à l'encontre du progrès social. Il est urgent d'établir un réel bilan contradictoire sur de la fusion et d'ouvrir des négociations sur l'ensemble de la plate-forme revendicative unitaire. Cela a été réaffirmé hier dans le communiqué commun des organisations syndicales des Finances Publiques.

M. Hollande s'est engagé à être le Président du changement et de la justice.

Cela doit entraîner des mesures immédiates avec entre autres la suppression du jour de carence, l'abrogation de l'amendement Lamassoure portant atteinte au droit de grève, l'accès automatique au 8ème échelon de la catégorie C, la promotion au grade supérieur dès que les agents remplissent les conditions statutaires requises.

Il faut en finir également avec la politique du sous-emploi. Le dernier projet de mouvement national B dans la filière fiscale fait apparaître un déficit de 600 contrôleurs. Cette situation inacceptable accroît la tension dans de nombreux services déjà mis à mal par les suppressions de postes. A cela s'ajoute la situation de certains collègues fraîchement promus affectés d'office à plusieurs centaines de kilomètres de chez eux, la faute à la répartition de la pénurie.

Nos Camarades vous ont remis le 29 mai dernier les 700 premières signatures demandant l'abrogation du jour de carence. Comme un symbole, la DGFIP a choisi de publier une note de service qui clarifie les modalités d'application de la journée de carence au moment où Nicolas SARKOZY quitte ses fonctions.

C'est là le signe qu'il faut obtenir l'arrêt de toutes les réformes qui nous engagent dans un cycle régressif et ouvrir des négociations sur la plate forme revendicative unitaire.

En matière d'amélioration réelle du dialogue social local, et afin que les élus du personnel puissent pleinement accomplir le mandat qui leur a été confié (même nombre d'élus avec un plus que doublement des personnels), nous demandons :

Toulouse, le 8 juin 2012

Syndicat CGT Finances Publiques
Section de Haute Garonne
Centre Régional des Finances Publiques
Place Occitane
31039 Toulouse cedex
http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/
cgt.drfip31@dgfip.finances.gouv.fr

- que le règlement intérieur des CAP adapte les droits alloués à la préparation, à la charge prévisible de travail de chaque CAP,
- aucune discrimination envers les élus à accomplir leur mandat. Il faut une compensation réelle du temps employé à l'exercice de représentant des personnels.

La transmission de l'ensemble des documents sur support dématérialisé à compter de la prochaine CAP est un premier pas qui en appelle d'autres.

Concernant cette CAPL, la CGT Finances Publiques réaffirme son attachement à la défense et au renforcement du Statut général des fonctionnaires, à la reconnaissance des qualifications dans le déroulement de carrière. Nous revendiquons un déroulement de carrière linéaire, pour les catégories C et B, au sein d'une seule et unique grille indiciaire, pour chaque corps.

Plus que jamais la CGT appelle les agents à se mobiliser, **à se syndiquer à la CGT** afin de se donner les moyens d'une intervention efficace pour de nouvelles conquêtes sociales. **C'est tout le sens de l'adresse aux agents des Finances Publiques de la nouvelle Direction nationale de la CGT Finances Publiques.**

la cgt Finances Publiques

Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

SECTION :

.....

☐ Actif ☐ Stagiaire ☐ Retraité

Je souhaite m'abonner à :

☐ *la Nouvelle Vie Ouvrière*

Facultatif **> Pour les agents A et A+**

Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens)

☐ OUI ☐ NON

L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de cotisation supplémentaire.
La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT.

RESERVÉ À LA SECTION

Saisie CoGiTiel par la section

le : .. / .. / ....

Date de réception au bureau national,

le : .. / .. / ....

NOM : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .. / .. / ....

Catégorie : ..... **Grade :** ..... **Echelon :** .....

Filière fiscale ☐ **Filière publique** ☐

Adresse administrative : .....

.....

Adresse pour l'envoi de la presse :

☐ Adresse administrative ☐ Adresse personnelle (préciser) :

.....

.....

Tél. : .....

Mel : .....

Date : .. / .. / .... **Signature :**